

[24.04.2020]

Chers étudiants,

L'Upec est entrée dans la phase d'exécution du programme d'assistance aux étudiants victimes de la fracture numérique. Il sera mis en œuvre progressivement (en clair, la réalisation des prêts d'ordinateurs et d'hotspots devrait s'étendre jusque vers le 20 mai). Pour cette raison, la faculté de droit entendant prendre une marge de sécurité, les examens débiteront dans la semaine du 2 juin (hormis les options transversales). Comme il est hautement vraisemblable que la quasi-totalité des épreuves se dérouleront via Eprel, les étudiants qui n'y auraient pas encore accès doivent se connecter à la page d'accueil Eprel (accès libre), puis consulter la rubrique Aide et suivre la procédure.

Les modalités de contrôle des connaissances seront définitivement arrêtées dans la première semaine de mai avec une marge de manœuvre a priori bien étroite pour la faculté.

Le service des examens s'emploie à préparer plusieurs scénarios d'organisation des examens, notamment ceux de seconde session, il est à noter que l'une des hypothèses de travail est de "prioriser" les épreuves de L3, puisqu'elles sanctionnent une année diplômante.

Pour obtenir des informations certaines, les étudiants sont invités *une nouvelle fois* à consulter le site de la faculté, à prendre en compte les messages de l'administration et à interroger leurs représentants élus au conseil de faculté et à la Cfvu.

Le prochain conseil de faculté se réunira le mardi 5 mai ou le mercredi 6 mai.